Ecole de Bréançon – Inscriptions 2023/2024

Les inscriptions pour l'année scolaire 2023-2024 sont ouvertes.

Vous pouvez déposer votre dossier à la Mairie ou l'envoyer par mail sur mairie.breancon@wanadoo.fr

Notre école offre tous les services sur place (garderie du matin et du soir + restauration scolaire)

Les enfants qui sont répartis dans des classes de double niveau (PS/MS, GS/CP, CE1/CE2, CM1/CM2) travaillent dans des locaux récemment rénovés offrant toutes les commodités nécessaires à leur réussite.

Nous accueillons les enfants qui habitent Bréançon, Neuilly en Vexin, le Heaulme… il est également possible de faire une dérogation pour nous rejoindre si vous êtes « hors secteur.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez joindre la Mairie.

+++

Parents, les documents ci-dessous vous sont destinés, à la fois pour vous renseigner et pour mettre à votre disposition les formulaires à remplir.

Bulletin d'inscription à retourner en mairie (un par enfant), signé par les représentants légaux

Fiche sanitaire à retourner en mairie (une par enfant), signé par les représentants légaux

Charte du savoir-vivre à la cantine à retourner en mairie

(une par enfant), signé par l’enfant et les représentants légaux

Mandat SEPA à retourner en mairie accompagné d’un Relevé d’Identité Bancaire

Réglement intérieur